













PROGRAMME D'ANIMATION D'INITIATIVES DE CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE EN NOUVELLE-AQUITAINE

Règlement

▲ La science pour tous, partout

Depuis plusieurs années, la Région Nouvelle-Aquitaine, au-travers d'appels à projets pilotés par les quatre Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI) du territoire, soutient la diffusion de la culture scientifique. Devant le succès de ces appels à projets, NACSTI pilote désormais un nouveau *Programme d'animation d'initiatives de culture scientifique en Nouvelle-Aquitaine*.

L'objectif principal de ce programme est de permettre à toutes les structures de développer des actions de Culture scientifique, technique et industrielle (CSTI) ou d'en intégrer dans leur programmation, tout au long de l'année, en proposant un accompagnement financier. Souhaitant une diffusion large et homogène de la culture scientifique sur tout le territoire de Nouvelle-Aquitaine, vers tous types de publics, toutes les formes de médiation sont bienvenues dans ce programme.

→ Thématiques 2021

Pour sa première édition, ce programme d'animation met à l'honneur 3 thématiques

Thématique 1: Santé-Environnement

En temps de pandémie, les acteurs de CSTI régionaux ont un rôle indispensable à jouer auprès du public. La santé des citoyens est au cœur de toutes les préoccupations mais les problématiques environnementales en toile de fond restent un sujet majeur que nous avons tous à affronter. Cette thématique vise à encourager des actions de sensibilisation autour du lien entre la qualité de l'environnement et la santé pour que chacun à notre niveau puissions participer à notre niveau.

Thématique 2 : Le numérique au service des publics.

L'importance du numérique dans l'accès aux savoirs, à la connaissance et à la culture a trouvé un nouvel écho à l'occasion de la pandémie. Désormais les actions doivent être pensées différemment, en créant des complémentarités au cœur d'une offre assurant un accès pour tous à la culture scientifique, classiquement présentielle et désormais potentiellement dématérialisée. Les conditions de cette dernière ne vont pas de soi car l'ouverture et l'accessibilité doivent être maintenues. Ces nouvelles contraintes ouvrent à de nouvelles possibilités gardant intacte la dimension relationnelle qui fait la force et l'histoire de nos actions. Grâce au numérique, nous pouvons investir de nouveaux champs de la médiation, de nouvelles formes d'interactivités et d'interactions, de nouvelles formules de dialogues. La tâche n'est pas aisée et plus que jamais la solidarité en la matière est impérative pour partager les expériences. Nous souhaitons ainsi accompagner des projets numériques de médiation scientifique (qu'ils soient à distance ou en présence) plaçant l'interaction entre publics au centre des préoccupations. La diversité des publics viendra du développement et du partage d'un registre ouvert, animations originales, diffusion d'actions numériques, partages d'expériences autour des pratiques,

expérimentations mettant en scène des publics d'utilisateurs, inversion des usages et des logiques. Les projets seront avant tout envisagés pour favoriser une culture numérique liant l'éducation, les services, les usages et le potentiel de partage qu'ils permettent de susciter.

Thématique 3 : CSTI Généraliste

Afin de pouvoir accompagner toute structure souhaitant proposer de la CSTI, nous proposons un programme *généraliste*, non thématisé, malgré les priorités thématiques fixées. Ainsi, toutes les thématiques scientifiques et techniques peuvent être abordées : la chimie, la nature, les mathématiques, la sociologie, l'archéologie, etc. Ce programme vous invite à créer, consolider, diffuser plus largement une offre nouvelle ou existante et de faire état de la large palette d'acteurs de CSTI dont bénéficie la Nouvelle-Aquitaine.

№ Objectifs 2021 de ce programme

- ► Sensibiliser le grand public à la culture scientifique, permettre à chacun de découvrir les sciences et techniques de son territoire ;
- ► Favoriser le partage de savoirs et les échanges entre les scientifiques et les citoyens ;
- ► Permettre à chacun de **mieux s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques** et ainsi favoriser une participation active au débat public ;
- ► Stimuler l'intérêt pour la science, la curiosité à l'égard des carrières scientifiques et susciter des vocations.
- ▶ Permettre aux acteurs de CSTI de développer leur offre de médiation ;
- ▶ Rendre **plus équitable** l'offre de culture scientifique dans le territoire Nouvelle-Aquitaine

№ Calendrier

- ► Lancement de l'appel à initiative mi-décembre 2020
- Réponses acceptées jusqu'au 31 janvier 2021
- ► Comité de sélection mi-février
- ► Retours du comité de sélection fin février
- ► Clôture du programme au 31 décembre 2021

■ Répondre à l'appel à projet

Pour répondre à cet appel à projet, merci de remplir le formulaire d'inscription en ligne <u>avant le 31 janvier 2021</u>

https://k.emf.fr/A21

Modalités et cadre d'intervention

Les actions accompagnées par ce programme devront être réalisées entre le 1er mars 2021 et le 31 décembre 2021.

Une **demande d'aide financière** pourra être soumise au Comité de sélection suivant les règles ci-dessous :

- ▶ Un seul projet par structure pourra être accompagné ;
- L'aide financière ne dépassera pas 5 000 € TTC ;
- L'accompagnement ne peut pas dépasser **75% du coût total** du projet. Les 25% consistent alors en un ou plusieurs **co-financements** (apport ou valorisation)

Peuvent-être éligibles les deux types de dépenses ci-dessous :

- Les **frais de ressources humaines** liés à la conception, la coordination, l'animation, la diffusion de l'initiative ;
- Les **achats de matériel et prestations** directement en rapport avec la médiation (peuvent, par exemple, être pris en charge les frais de repas d'un-e intervenant-e mais pas un buffet servi aux participants à la fin d'une conférence)

Critères de sélection

Le Comité de pilotage portera une attention particulière aux critères suivants :

- La qualité et l'originalité de la médiation proposée :
- ► La potentialité du projet à être **programmé plusieurs fois/transféré,** ou des outils créés à être **réutilisés** :
- ► Le territoire d'action du projet : les actions menées sur des territoires ruraux ou peu desservis par l'offre de CSTI sont favorisés ;
- ► Le montage du projet en partenariat avec des structures et territoires (co-financements, accompagnement logistique, co-animation) ;
- La capacité à mobiliser une institution de recherche et/ou un universitaire/chercheur pour accompagner la démarche du projet.
- L'originalité du format de l'action de valorisation de votre projet (si vous réalisez par exemple une vidéo de valorisation de votre projet)

Les projets sans référent scientifique ne sont pas éligibles.

Les référents scientifiques sont des experts du sujet abordé (ingénieurs, enseignantschercheurs, etc.) Seront privilégiées les initiatives qui :

- ► S'inscrivent dans un des deux programmes thématiques (Santé-environnement ou Médiation numérique)
- ► Mettent l'accent sur les **publics jeunes** en favorisant les projets visant les **zones** blanches, territoires ruraux et zones peu desservies en CSTI, les décrocheurs, les publics en difficulté :
- Offrent la possibilité de participer et animer à distance ;
- ▶ Prévoient une mise en ligne des contenus et stratégie de diffusion pertinente de ces derniers.

⇒ Versement de l'aide financière

Les aides financières allouées dans le cadre de ce programme sont **attribuées sur facture** :

- ➤ Si vous souhaitez utiliser l'enveloppe attribuée pour prendre en charge des dépenses facturées par un prestataire, vous pouvez lui demander de **facturer directement NACSTI** (adresse de facturation : NACSTI c/o Cap Sciences, Hangar 20 Quai de Bacalan, 33300 BORDEAUX)
- ➤ Si vous faites l'avance des frais, **facturez NACSTI** à hauteur du montant dépensé, en joignant une copie de la (ou des) facture-s que vous avez payée-s.

Les factures sont à transmettre par e-mail à <u>s.lahitete@nacsti.fr</u> ou au coordinateur départemental (cf. contacts ci-après)

Sur les factures doivent apparaître les mentions suivantes :

- ► L'objet de facturation qui doit contenir le nom de l'initiative et la structure qui la porte ;
- La **date** de facturation ;
- ▶ Un **numéro** de facture :
- ▶ L'adresse de facturation : NACSTI c/o Cap Sciences Hangar 20, Quai de Bacalan, 33300 BORDEAUX,
- ➤ Si votre structure n'est pas assujettie à la TVA, veillez à bien faire apparaître la mention de TVA
- Le numéro **SIRET** de la structure qui facture

Les factures devront être accompagnée d'un relevé d'identité bancaire.

> Valorisation de l'initiative

En contrepartie de l'accompagnement, vous vous engagez à :

- ► Faire apparaître le **logo de la Région Nouvelle-Aquitaine** sur tout outil de communication en lien avec l'initiative ;
- ► Rédiger **une publication de valorisation** de votre projet sur la plateforme <u>Echosciences</u> <u>Nouvelle-Aquitaine</u> et y annoncer les dates des événements en lien avec le projet (s'ils sont ouverts à tous);
- ► A renseigner le questionnaire bilan qui vous sera transmis.

⁴ Le Comité de pilotage

Il sera composé de représentants de la Région Nouvelle-Aquitaine, de NACSTI, de Cap Sciences, de l'Espace Mendès France, de Lacq Odyssée et de Récréasciences et :

- ▶ Veillera à la **pertinence et à la cohérence** des initiatives proposées ;
- Accompagnera au besoin à la mise en réseau des acteurs ;
- ► Mettra en lien les structures avec des **référents scientifiques** si le besoin s'en fait ressentir ;
- ► Veillera à ce que l'ensemble des projets accompagnés constitue une **programmation** cohérente et homogène sur le territoire ;
- ► Veillera à ce que la proposition **réponde aux enjeux et objectifs fixés par le programme.**

Contacts

Les coordinations se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans le dépôt de votre projet.

Coordination générale - NACSTI

Simon LAHITETE

<u>s.lahitete@nacsti.fr</u>

07 81 11 90 75

Cap Sciences (Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne)
Françoise FOURNIE
f.fournie@cap-sciences.net

Espace Mendès France (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne)
Justine SASSONIA / Céline NAULEAU (Deux-Sèvres, Vienne) / Chrystelle MANUS
(Charente, Charente-Maritime)
justine.sassonia@emf.ccsti.eu
celine.nauleau@emf.ccsti.eu
chrystelle.manus@emf.ccsti.eu

Lacq Odyssée (Landes, Pyrénées-Atlantiques) Anne-Sophie DEMAT <u>anne-sophie.demat@lacqodyssee.fr</u>

Récréasciences (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne) Marie DONEDA m.doneda@recreasciences.com